



Unité de traitement des déchets d'activités de soins à risques infectieux dans le gouvernorat du Kef (DASRI-Kef)

Asma GATRI

Problème(s) / Besoin(s)

L'amélioration du secteur de la santé en Tunisie s'est, en parallèle, accompagnée d'une augmentation des rejets de déchets d'activités de soins (DAS) par les hôpitaux et les cliniques, qui sont de deux types:

- les déchets non dangereux, comparables aux ordures ménagères
- les déchets à risques infectieux (DASRI) et les déchets à risque chimiques (DASRC), qui sont, eux, dangereux.

La zone 1-5, sur laquelle a choisi de travailler la promotrice, est une zone vierge générant 199 tonnes de DASRI/an sans compter les tonnages annuels des DASRI générés par les établissements de santé privés.

Problème

Situation environnementale catastrophique dans la zone 1-5 du Kef où les DASRI sont acheminés vers les décharges non contrôlées, sans traitement préalable, et donc non-conformes à la réglementation tunisienne.

Solution

Projet en deux étapes:

1) Le recyclage des déchets médicaux via la création d'une unité de collecte, de transport, de traitement, et d'élimination des DASRI (banalisation des déchets à risque infectieux):

- déchets biologiques
- déchets piquants coupants ou tranchants
- déchets infectieux

La promotrice travaillera avec 18 hôpitaux et dispensaires produisant 16,33 tonnes par mois (appel d'offre)

Les hôpitaux (ministère de la santé) paient 1400dts /tonne recyclée pour le résidu non contaminé.

Solution

- 2) La **valorisation des «DASRI»** grâce à la transformation des déchets en énergie en tant que Combustible Dérivé de Déchets (CDD) utilisables dans les fours d'incinération spécifiques et les centres de thermo valorisation, comme les cimenteries (revalorisation énergétique).

La capacité de traitement et de revalorisation est de 240 Tonnes de DASRI par an, dans le cadre de l'essaimage avec la Cimenterie d'Oum El Kellil au Kef (se trouvant dans la même zone).

Business Model

STRATEGIE DE MISE EN MARCHÉ: Politique de Prix



- Recyclage: Le prix à la tonne de traitement de ces DASRI est de 1.400dts, payés par les structures de santé publique (tarifs réglementés et homologués par le ministère de la santé publique).

- Pour la vente à la cimenterie du combustible énergétique dérivé de déchets, une stratégie *low-cost* est prévu, afin de proposer un prix attractif au client (cimenterie).

436 kg/mois de déchets recyclés seront vendus à la cimenterie, que celle-ci utilisera, après les avoir brûlés, comme fuel pour les fours. Il a été convenu avec la cimenterie que celle-ci les achètera de gré à gré, sans appel d'offre.

- Les DASRI revalorisés pouvant également servir à la fabrication des plaques isolantes, la promotrice souhaiterait, à moyen terme, monter une petite unité de fabrication de ces plaques au Kef.

Axe de différenciation

Le projet sera implanté dans la zone industrielle II, de la délégation du Kef Ouest, dans un site aménagé, à proximité de la cimenterie d'Oum Leklil, à environ une quarantaine de kilomètres de la future entreprise, sachant que ville fait partie des zones de développement régional prioritaire.

Le projet travaillera sur la zone 1-5, couvrant 5 Gouvernorats dynamiques: Béja, Jendouba, Le Kef, Seliana et Kasserine. Il y a absence totale de concurrence pour le moment dans la zone.

L'endroit est situé dans une zone de chalandise très prometteuse avec un potentiel de recyclage de 240 T de DASRI par an.

En outre, la technologie qui sera utilisée est une station écologique de banalisation-stérilisation des DASRI (machine NEWSTER).

Concurrence

Au niveau national et d'après l'ANGED, il y a 10 sociétés qui sont autorisées par le Ministère chargé de l'environnement. Mais il n'ya que trois sociétés qui sont en activité.

Ces sociétés de traitement ne peuvent pas couvrir tout le territoire surtout les régions intérieures.

Il y a une grande concentration d'entreprises spécialisées dans la collecte et le traitement des DASRI dans le grand Tunis et en particulier dans la zone industrielle de Ben Arous. Ceci s'explique par le nombre d'hôpitaux et cliniques condensés dans et autour de la capitale., mais pas dans la région du Kef.

Equipe

Poste	Nombre	Tâche
Président directeur général	1	Directeur technique et responsable qualité environnementale
Responsable administratif	1	financier et commercial
Technicien supérieur	1	Responsable du service d'hygiène
Ouvrier spécialisé	2	Chefs de poste
Ouvrier	2	Non-qualifié
Chauffeurs	2	Non-qualifié
Total	9	

Prévisions financières

En année de croisière, le chiffre d'affaire du projet sera de l'ordre de **336.000 DT/ an.**

Perspective d'évolution:

Année	A1	A2	A3	A4	A5
C.A	278600	292 530	336 000	352 800	370 440

Risque liés au projet

- Mutations technologiques
- Apparition d'une concurrence interne
- Manque de sensibilisation dans les établissements de santé publics et privés
Concurrence provenant d'autres modes de valorisation (incinération)



Plan d'actions

- Octroi de l'autorisation délivrée par le Ministre chargé de l'environnement: **Mois 1**
- Signature de la convention entre l'unité et l'établissement de santé publics et privés: **Mois 2**
- Mise en place d'une stratégie d'application des réglementations techniques et environnementales du secteur d'activité: **Mois 2**
- Exécution des travaux d'aménagement: **Mois 2-4**
- Acquisition des équipements et des ameublements : **Mois 4**
- Mise en place des processus de prestation et de valorisation des déchets : **Mois 5-7**
- Démarrage de l'unité: **Mois 7**
- Mise en place d'une stratégie commerciale : **Mois 3-9**
- Positionnement du projet: **Mois 9-12**

Support de la diaspora tunisienne en Suisse

- La possibilité d'avoir des marchés pour l'exportation des résidus
- Contribution à l'autofinancement (12000 DTS)